



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

ADMINISTRATION

15

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

RURAL

04

SOCIAL

03

ECONOMIE

01

N° 1428

2 Novembre 2017

2 November 2017

17H14/5:14 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	01/AONO/HYDRAC/CIPM/2017 du 26/10/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/HYDRAC/CIPM/2017 DU 26/10/2017 POUR LA SOUSCRIPTION DES DIFFERENTES POLICES D'ASSURANCES EN 2018 PAR LA SOCIETE HYDRAC S.A FINANCEMENT: BUDGET HYDRAC 2018.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2017
2	Reference	01/DC/HYDRAC/CIPM/2017 du 27/10/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/HYDRAC/CIPM/2017 DU 27/10/2017 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2018 POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A. FINANCEMENT: BUDGET HYDRAC 2018.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-11-2017
3	Reference	02/DC/HYDRAC/CIPM/2017 du 27/10/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2017 DU 27/10/2017 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN 2018 POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A FINANCEMENT: BUDGET HYDRAC 2018.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-11-2017
4	Reference	03387/ASMI/MINH DU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 03387 /ASMI/MINH DU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-11-2017
5	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ DU 16 OCTOBRE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
6	Reference	COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7

Reference	COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CMP-SCDP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 30/10/2017 PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/DGIDEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE SOURCE D'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU DEPOT SCDP DE BELABO.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	COMMUNIQUE N°49CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°49/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°79/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

9

Reference	0521/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0521/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17 DU 30 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0462/AONR/MINFOF/CMPM/17 DU 05 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION DE L'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIALE (ACNP) DU GUIBOUTIA SPP (BUBINGA).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	COMMUNIQUE N°51/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°51/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA4 DU 08 MAI 2017 POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE OU « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING (ERP) » A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	COMMUNIQUE N°50/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°50/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°007389/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 DU 13/10/2017 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES SANITAIRES DU MARCHÉ CENTRAL DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

12

Reference	n/a Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ DU 16 OCTOBRE 2017
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

13

Reference	COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

14

Reference	COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CMP-SCDP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 30/10/2017 PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/DGIDEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE SOURCE D'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU DEPOT SCDP DE BELABO.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	COMMUNIQUE N°51/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°51/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CEA4 DU 08 MAI 2017 POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE OU « ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING (ERP) » A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

16

Reference	COMMUNIQUE N°50/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°50/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°007389/L/MINMAP/SG/DGM/DMBEC/CEA3 DU 13/10/2017 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES SANITAIRES DU MARCHÉ CENTRAL DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

17

Reference	COMMUNIQUE N°49/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°49/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°79/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

18

Reference	0521/C/MINFOR/SG/DAG/SDBM/SMA/17 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°0521/C/MINFOR/SG/DAG/SDBM/SMA/17 DU 30 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0462/AONR/MINFOR/CMPM/17 DU 05 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION DE L'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICABLE (ACNP) DU GUIBOURTHIA SPP (BUBINGA).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference	00326/MINCOMMERCE/CAB Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 00326/MINCOMMERCE/CAB DU 16 OCT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00215/AONR/HINCOMMERCE/CIPM-FODECC/2017 DU 04 JUILLET 2017 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN BUREAU OU CABINET D'ÉTUDE COMPÉTENT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE STABILISATION DES PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS ET DE RÉGULATION DES VENTES DE CACAO ET DE CAFÉ
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	DECISION N° 112/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 112/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS ET ACCESSOIRES POUR ENGINS LOURDS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	DECISION N° 115/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 115/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	DECISION N° 113/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 113/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 79/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

23	Reference	0024-17/DA/DG/CMP-SCDP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°0024-17/DA/DG/CMP-SCDP/2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

24	Reference	N°6229/17/DG/DAG/DAMP/AM Lire
	Titre/objet	DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 57/17
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

25

Reference [N°6231/17/DG/DAG/DAMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 58/17

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

26

Reference [N°6196/17/DG/DAG/DAMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 59/17

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

27

Reference [0555/D/MINOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0555/D/MINOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17 DU 30 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION DE L'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIABLE (ACNP) DU GUIBOUTIA SPP (BUBINGA).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

28

Reference [DECISION N° 114/D/CUD/SG/DIVMAP/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 114/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°11/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES LUBRIFIANTS A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/HYDRAC/CIPM/2017 DU 26/10/2017 POUR LA SOUSCRIPTION DES DIFFÉRENTES POLICES D'ASSURANCES EN 2018 PAR LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A
FINANCEMENT: BUDGET HYDRAC 2018.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6607

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription des différentes polices d'Assurances au titre de l'exercice 2018 dont les spécifications techniques sont contenues dans le dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots distincts :

- Lot n° 1 : Assurance maladie Groupe,
- Lot n° 2 : Autres assurances

Sous lot 2.1. : Assurance automobile,

Sous lot 2.2. : Assurance Multi risque habitation,

Sous lot 2.3. : Assurances globale dommages + RCCE

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

NB : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/Pm du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance relatives au présent appel d'offres sera assurée par l'AGENCE D'ASSURANCES DES CADRES, Rue Narvick 1090 warda – B.P. : 4758 Yaoundé Cameroun – tel. 2 22 10 22 98 – fax : 2 22 22 25 50 / 2 22 10 22 98

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2018, dont les imputations budgétaires sont 6607 pour l'assurance maladie et 6204 pour les autres assurances.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la société HYDRAC S.A. situé au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa-Douala,

- B.P. 12 806 Douala,
- Tel. 2 33 37 04 36,2 33 37 04 63,2 33 37 05 16,
- Fax 2 33 37 04 66, E-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. à Douala, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **100 000 (cent mille) FCFA**, dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN, Tél. : 2 33-37-04-36 ; 2 33-37-04-63 ; Fax : 2 33-37-04-66 ; E-mail hydracsa@yahoo.fr, au plus tard **le 30 novembre 2017 à 12heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/HYDRAC/CIPM/2017du26/10/2017pour la souscription des différentes polices d'assurances en 2018 par la société HYDRAC S.A.

Financement: budget HYDRAC 2018

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les deux (02) lots, soit du **1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 à minuit.**

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission pour le lot correspondant :

- **Lot n° 1 : Assurance maladie Groupe1 300.000(un million trois cent mille) FCFA**
- **Lot n° 2 : Autres Assurances..... 500.000 (cinq cent mille) FCFA**

n Sous lot 2.1. : Assurance automobile

n Sous lot 2.2. : Assurance Multi risque habitation

n Sous lot 2.3. : Assurances globale dommages + RCCE

Ces cautions valables pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, doivent être établies par un organisme agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement **avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme agréé par le Ministère des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 30 novembre 2017 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des marchés d'HYDRAC S.A. au siège de la société HYDRAC S.A. situé au 935 Route du Centre Industriel - 3w 830 Bassa.

L'ouverture des offres financières se fera à la même adresse par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés**, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister aux séances d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant essentiels. Ils ne font pas l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence ou irrégularité de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément ;
- Absence et/ou non-conformité d'une pièce administrative ;

- Spécifications techniques non conformes ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile)

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants,

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	3
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	4
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les trois (03) dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	10
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	12
Couverture de la marge de solvabilité	16
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des trois (03) dernières années	16
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	5
Facilités accordées	6
TOTAL	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

12. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la **méthode du mieux disant**.

Découpage du marché :

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots repris au point 2 du présent avis d'appel d'offres.
Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande par écrit, télécopie ou email adressé au secrétariat de la Direction Générale de la société HYDRAC SA. Sis au 935 Route du Centre Industriel – 3 w 830 Bassa, B.P. 12 806 Douala, Tel. : 2 33 37 04 36, 2 33 37 04 63, 2 33 37 05 16, Fax : 2 33 37 04 66, E-mail : hydracsa@yahoo.fr.

Pour toute demande d'éclaircissement reçue au plus tard sept (07) jours avant la date limite de dépôt des offres, HYDRAC S.A. y répondra par écrit.

Une copie de la réponse d'HYDRAC S.A. indiquant la question posée, sans référence de l'auteur de ladite question, est adressée à toutes les Sociétés ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres.

DOUALA le 26 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/HYDRAC/CIPM/2017 DU 27/10/2017
POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SÉCURITÉ EN 2018 POUR LE COMPTE
DE LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A. FINANCEMENT: BUDGET HYDRAC 2018.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des biens et des personnes dans ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2018, d'un prestataire de service pour assurer le service de gardiennage et de sécurité tous les jours, 24 heures sur 24, y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés, sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans le domaine de la sécurité et du gardiennage, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2018, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la société HYDRAC S.A. situé au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, B.P. 12 806 Douala, Tel. 00(237) 2 33 37 04 36, 00(237) 2 33 37 04 63, 00(237) 2 33 37 05 16, Fax 00(237) 2 33 37 04 66, E-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **30 000 FCFA (trente mille) FCFA**, dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait de la Demande de cotation.

7. Remises des offres

(06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN, Tél. : 00(237) 2 33-37-04-36 ; 00(237) 2 33-37-04-63 ; 00(237) 2 33 37 05 16 Fax : 00(237) 2 33-37-04-66 ; E-mail hydracsa@yahoo.fr, au plus tard **le 30 novembre 2017 à 12 heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N°01/DC/HYDRAC/CIPM/2017 du 27/10/2017

pour la fourniture de services de gardiennage et de sécurité en 2018 pour le compte de la société HYDRAC S.A.
Financement: budget HYDRAC 2018

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les trois sites, soit du **1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 à minuit.**

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, **le 30 novembre 2017 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Non satisfaction des critères de qualification ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

8.2. Critères essentiels

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

? Grille d'évaluation :

N°	
----	--

--

Critères

Notation

1	Présentation de l'offre	oui	non
2	Dossier Administratif	oui	non
3	Démarche Qualité	oui	non
4	Equipement technique sur site de travail	oui	non
5	Expérience dans le domaine	oui	non
6	Surface financière	oui	non
7	Modalités de paiements des factures	oui	non

11. Attribution

N/A

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

*DOUALA le 27 Octobre 2017**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL****EKOUME David***

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

**AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/HYDRAC/CIPM/2017 DU 27/10/2017
POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE NETTOYAGE DES BÂTIMENTS ET ENTRETIEN DES ESPACES
VERTS EN 2018 POUR LE COMPTE DE LA SOCIÉTÉ HYDRAC S.A FINANCEMENT: BUDGET HYDRAC
2018.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
6203.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des biens et des personnes dans ses locaux, la Société Anonyme Hydrocarbures-Analyses-Contrôles (HYDRAC S.A.) située au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, entend procéder au recrutement au titre de l'exercice 2018, d'un prestataire de service pour assurer le service de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts tous les jours, 24 heures sur 24, y compris le samedi, le dimanche et les jours fériés, sur les sites abritant :

- Le siège social de la société HYDRAC situé à la zone industrielle de Bassa à Douala,
- Le Centre de contrôles techniques de véhicules situé à la zone aéroportuaire de Douala,
- La Résidence de fonction de son Directeur Général située à Bonapriso – Douala.

2. Allotissement

La demande de cotation est constituée d'un (01) lot unique.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés œuvrant dans la fourniture de service de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts, agréées par l'Administration et s'étant acquittées de leurs droits, taxes, impôts, cotisations et redevances de quelque nature que ce soit.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le budget de la société HYDRAC S.A. de l'exercice 2018, dont l'imputation budgétaire est 6203.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au siège de la société HYDRAC S.A. situé au 935 Route du Centre Industriel-3w 830 Bassa-Douala, B.P. 12 806 Douala, Tel. 00(237) 2 33 37 04 36, 00(237) 2 33 37 04 63, 00(237) 2 33 37 05 16, Fax 00(237) 2 33 37 04 66, E-mail : hydracsa@yahoo.fr

6. Acquisition du Dossier

Il peut être retiré dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de 30 000 FCFA (trente mille) FCFA, dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait de la Demande de cotation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doit être déposée sous pli fermé au secrétariat de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. située au 935 Route du Centre Industriel -3w 830 Bassa, B.P 12806 Douala - République du CAMEROUN, Tél. : 00(237) 2 33-37-04-36 ; 00(237) 2 33-37-04-63 ; 00(237) 2 33 37 05 16 Fax : 00(237) 2 33-37-04-66 ; E-mail hydracsa@yahoo.fr, au plus tard le **1^{er} décembre 2017 à 12 heures précises**, heure locale, et devront porter uniquement la mention suivante :

« DEMANDE DE COTATION N°02/DC/HYDRAC/CIPM/2017 du 27/10/2017

**pour la fourniture de services de nettoyage des bâtiments et entretien des espaces verts en 2018 pour le compte de la société HYDRAC S.A.
Financement: budget HYDRAC 2018**

CONFIDENTIEL – A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

8. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois pour les trois sites, soit du **1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 à minuit**.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. à Douala, le **1^{er} décembre 2017 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRAC S.A. siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont ils ont la charge.

10. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente Demande de Cotation sont notamment les suivants :

- Non présentation des pièces de l'offre suivant les modèles demandés ou fournis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative ;
- Spécifications techniques non conformes ;
- Non satisfaction des critères de qualification ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

8.2. Critères essentiels

L'évaluation des pièces administratives et du dossier technique, se présentent comme suit :

? Grille d'évaluation :

N°	Critères	Notation	
		oui	non
1	Présentation de l'offre	oui	non
2	Dossier Administratif	oui	non
3	Démarche Qualité	oui	non
4	Equipement technique sur site de travail	oui	non
5	Expérience dans le domaine	oui	non
6	Surface financière	oui	non
7	Modalités de paiements des factures	oui	non

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 27 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 03387 /ASMI/MINHDU/2017 DU 30 OCTOBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES VOIRIES EN TERRE OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques pour les études techniques, le contrôle et de surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre et revêtues dans certaines villes du Cameroun, toutes sources de financement confondues (Fonds Routier et Budget d'Investissement Public, etc.) pour l'exercice 2018 ou suivants.

2. Objet

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour la réalisation des études techniques, le contrôle et surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre et revêtues dans certaines villes du Cameroun sur financement Fonds Routier, Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2018 et autres, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour ces prestations.

3. Participation et origine

1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
 - Avoir une expérience suffisante dans le domaine visé (études techniques et/ou contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines) ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
 - Présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, devront être remis en trois (3) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au **9^è étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1** (en face de la Poste Centrale), le **30 Novembre 2017 à 12 heures précises, heure locale**, avec la mention :

« Avis de sollicitation a manifestation d'intérêt N° 03387 /ASMI/MINHDU/ 2017 du 30 Octobre 2017 pour les études techniques, le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun »

5. Composition du dossier

Les BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

1- Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis:

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat. Le candidat indiquera dans cette lettre pour quelles prestations soumissionne (études techniques et/ou contrôle et surveillance) ;
- Une attestation de non-redevance en cours de validité (original) ;
- L'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
- L'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente).

En cas de groupement de BET, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte notarié joint au présent dossier.

Nota bene : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 La liste des experts-clés

Le candidat fournira la liste de son personnel-clé qu'il compte mobiliser pour la mission, à savoir :

2.1-a : Pour les études techniques :

- Un (01) Ingénieur de génie civil, Chef de mission, qualification Bac + 5 minimum, disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine des études de construction/réhabilitation des routes revêtues. Il doit être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC);
- Un (01) Ingénieur routier (Projeteur), ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, disposant d'au moins cinq (05) années d'expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études de construction ou réhabilitation des voiries revêtues. Il doit être inscrit à l'ONIGC;
- Un (01) Ingénieur d'ouvrage d'art, ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, disposant d'au moins cinq (05) années d'expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études et/ou de contrôle des ouvrages d'art et/ou hydrauliques (ponts, dalots, etc.). Il devra être inscrit à l'ONIGC ;
- Un (01) Urbaniste, ayant au moins le niveau BAC + 4, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études de projets de voiries urbaines ;
- Un (01) Socio-économiste, ayant au moins le niveau BAC + 4, disposant d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine des études de projets de voiries urbaines ;
- Un (01) Géotechnicien, qualification minimale Bac + 3, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études des travaux géotechniques des routes revêtues ;
- Un (01) Ingénieur Topographe, qualification minimale bac + 3, ayant une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans le domaine des études routières ;
- Un (01) Environnementaliste diplômé (bac+4 minimum) de formation en études environnementales, disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des études et/ou contrôle environnemental des routes revêtues.

2.1-b : Pour le contrôle et la surveillance:

- Un (01) Chef de mission : ayant au moins le grade d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries urbaines. Il doit être inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC);
- Trois (03) « Techniciens de suivi » ayant au moins le grade de Technicien Supérieur de Génie Civil et justifiant chacun d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voiries urbaines ;
- Un (01) Topographe, ayant au moins le grade de Technicien de Topographie et Cadastre et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux routiers ;
- Un (01) Laborantin ayant au moins le grade de Technicien de Génie Civil et justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique des travaux routiers;

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Pour chaque personnel-clé ci-dessus, le candidat fournira les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois :

- Un curriculum vitae (CV) daté et signé par le concerné ;
- Copie certifiée conforme du diplôme;
- Preuve d'inscription à l'ONIGC pour l'Ingénieur Chef de mission, l'Ingénieur routier et l'Ingénieur Ouvrage d'art, uniquement;

Nota benne : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour le personnel concerné, la note zéro (0).

2.2 Les références du BET

Le candidat produira la liste de ses références précisant :

- Le nombre d'années d'expérience en études techniques ou contrôle et la surveillance des travaux routiers ;
- Les prestations d'études techniques ou de contrôle et de surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries urbaines pour les cinq (05) dernières années.

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, les pages de signatures, conjointement avec les attestations de bonne fin ou les procès-verbaux de réception correspondants délivrés par les services du Maître d'Ouvrage. Ces documents devront être clairs et lisibles.

Seules les références provenant des structures étatiques (ministères, mairies, sociétés de développements, etc.) seront acceptées.

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat dressera la liste des moyens techniques et matériels qu'il compte mobiliser pour la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste:

- Des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
- Du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, table traçante, photocopieuse) ;
- Des bureaux, armoires et classeurs, etc. présents au siège du BET, avec indication de l'âge (fournir les factures des fournisseurs) ;
- Du matériel géotechnique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel)
- La liste de tout autre matériel topographique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.

Pour le matériel à acquérir, la vérification se fera après l'attribution du marché auprès du BET concerné.

2.4 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du BET ou du mandataire du groupement, devra permettre à Monsieur le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives à la référence ou aux matériels déclarés par le candidat. .

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

8. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Dossier administratif et technique non conformes aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Avoir plus de 02 études en cours d'exécution au MINH DU ;
- Ingénieur Chef de mission non inscrit à l'ONIGC ;
- Ingénieur routier non inscrit à l'ONIGC ;
- Ingénieur ouvrage d'art non inscrit à l'ONIGC.

2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après:

- Personnel 50 points
- Références 30 points
- Matériel 20 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus.

La grille d'évaluation est la suivante :

a) Personnel (sur 50 points)

a-1) Pour les études techniques



1) Chef de mission : /10 points

1.1	Formation		
	Niveau	>=BAC	
	Points	0	5
1.2	Expérience au poste de Chef de mission		
	Niveau	>=	>= 10 ans
	Points	0	5 et 3
1.3	Expérience en études techniques routières		
	Niveau	>=	
	Points	0	10 ans

2) Ingénieur routier (Projeteur): /6 points

2.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+3
	Points	0	3
2.2	Expérience au poste de projeteur routier		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

3) Ingénieur ouvrage d'art: /6 points

3.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+3
	Points	0	3

3.2	Expérience au poste		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

4) Urbaniste: /6 points

4.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+3
	Points	0	3

4.2	Expérience au poste		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

5) Socio-économiste: /6 points

5.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+3
	Points	0	3
5.2	Expérience au poste		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

6) Géotechnicien: /6 points

6.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+3
	Points	0	3
6.2	Expérience au poste		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

7) Topographe: /5 points

7.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+3
	Points	0	2
7.2	Expérience en études routières		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

8) Environnementaliste: /5 points

8.1	Formation		
	Niveau		>= BAC+4
	Points	0	2
8.2	Expérience en études routières		
	Niveau		>= 5 ans
	Points	0	3

a-2) Pour le contrôle et la surveillance des travaux

1) Chef de mission : /15 points

1.1	Formation			
	Niveau		>= BAC+3	
	Points	0	5	
1.2	Expérience au poste de Chef de mission			
	Niveau		>= 2 et	>= 5 ans
	Points	0	3	5
1.3	Expérience en contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines			
	Niveau		>= 2 et	>= 5 ans
	Points	0	3	5

2) Techniciens de suivi (8x3=24 points):

Technicien de suivi n°1 : /8 points

2.1	Formation			
	Niveau		>= TSGC	
	Points	0	4	
2.2	Expérience dans le contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines			
	Expérience		>= 2 et	>= 5 ans
	Points	0	1	2
	Nb de projets	=1	=2	>= 3
	Points	0	1	2

● Technicien de suivi n°2 : /8 points

2.1	Formation			
	Niveau		>= TSGC	
	Points	0	4	

2.2	Expérience dans le contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines			
	Expérience		>= 2 et	>= 5 ans
	Points	0	1	2
	Nb de projets	=1	=2	>= 3
	Points	0	1	2

Technicien de suivi n°3 : /8 points

2.1	Formation		
	Niveau		>= TSGC
	Points	0	4

2.2	Expérience dans le contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines			
	Expérience		>= 2 et	>= 5 ans
	Points	0	1	2
	Nb de projets	=1	=2	>= 3
	Points	0	1	2

3) Topographe : /5 points

	Formation		
	Niveau		>= Technicien Topo Cadastre
	Points	0	2

3.2	Expérience dans les travaux routiers			
	Niveau			>= 3 ans
	Points	0		3

4) Géotechnicien : /6 points

4.1	Formation			
	Niveau			>= Technicien Génie Civil
	Points	0		3

4.2	Expérience dans le contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines			
	Niveau			≥ 3 ans
	Points	0		3

b) Références du BET (sur 30 points)

- Ancienneté du BET / 5 pts (0,5 pt / année)
- Expérience justifiée en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux routiers / 10 pts (2 pts/études réalisées ou projet contrôlé) ;
- Expérience justifiée en études techniques ou contrôle et surveillance des travaux de voiries urbaines / 15 pts (3 pts/études réalisées ou projet contrôlé).

NB : Les contrats de sous-traitance

c) Matériel du BET (20 points)

- Pick-up ou autre véhicule de liaison / 6 pts (2 pts/véhicule) ;
- Ordinateurs / 2 pts (0,5 pt / unité) ;
- Imprimantes / 2 pts (0,5 pt / unité) ;
- Photocopieuses / 1 pt (0,5 pt / unité) ;
- Table traçante / 1 pts ;
- Logiciels d'études routières (Piste et autres) / 2 pts ;
- Matériel topo / 3 pts (distance mètre=1pt ; chaîne=0,5pt ; théodolite=1pt ; porte-mire=0,5pt ou station totale=3pts) ;
- Matériel de laboratoire géotechnique 3 pts (balance=0,5pt ; jeu de tamis=0,5pt ; moule Proctor=0,5pt ; densitomètre à membrane=0,5pt, étuve =0,5pt ; appareil de Casagrande =0,5pt).

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire d'ordre technique, s'adresser à la Direction des Opérations Urbaines, téléphone 22 21 99 18 /22 21 99 21.

8. Evaluation et publication des resultats

L'avis d'appel d'offres restreint tient lieu de publication du résultat de la pré-qualification.

Les BET retenus à l'issue du présent ASMI seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres national restreint pour les études techniques ou le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien, de réhabilitation ou de construction des voiries en terre ou revêtues dans certaines villes du Cameroun, conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 30 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUÉ DU 16 OCTOBRE 2017**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le ministre du commerce, maitre d'ouvrage communique

Par Décision N° 00326/MINCOMMERCE/CAB du 16 Oct 2017 marché objet de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N° 00215/AONR/ MINCOMMERCE/CIPM-FODECC/2017 du 04 juillet 2017, relatif à la sélection d'un Bureau ou Cabinet d'Etudes compétent en vue de la réalisation de l'étude pour la mise en place d'un système de stabilisation des prix d'achat: aux producteurs et de régulation des ventes de cacao et de café, est attribué à l'entreprise CEDEC SARL, pour un montant de quatre-vingt sept millions cinquante deux mille cinq cents (87 052 500) Francs CFA TTC.

Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère du Commerce, Immeuble Rose, Sous-Direction des Echanges Commerciaux, Porte 206, en vue de parafer la Lettre-Commande y afférente.

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **CREACONSULT SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille cinq cent soixante onze (42 998 571) Francs CFA** et un délai de **six (06) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 30/10/2017 PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/DGIDEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE SOURCE
D'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU DEPOT SCDP DE BELABO.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS/ MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE .

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP du 23/10/2017 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°024/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/201 7 portant sur les travaux susmentionnés, les résultats se présentent comme suit :

Entreprise	Montant TTC	Observations
Technique d'électricité-Froid et Acier (TEF)	17 640 056	Attributaire de la Lettre Commande: pour avoir présenté l'offre évaluée la moins disante et Remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des ritères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires ; Adresse : B.P 24063 Douala Yaoundé-Cameroun ; Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours; Lieu d'exécution : centre GPL de Bonabéri.

L'établissement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés Publics) pour établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 30 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°49/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°79/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	NOUDICAM PLUS	134 793 808	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

COMMUNIQUE N°0521/C/MINFOR/SG/DAG/SDBM/SMA/17 DU 30 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0462/AONR/MINFOR/CMPPM/17 DU 05 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION DE L'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIABLE (ACNP) DU GUIBOURTIA SPP (BUBINGA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par **Décision n°0555/D/MINFOR/SG/DAG/SDBM/SMA/17 du 30 octobre** portant attribution de la lettre commande relative à la sélection d'un bureau d'études chargé de la formulation de l'Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP) du **GUIBOURTIA SPP (BUBINGA)**, le bureau d'études « **FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR** » est déclaré adjudicataire de ladite lettre commande, ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	BUREAU D'ETUDES	MONTANT	DELAI D'EXECUTION
BUDGET DU FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER Exercice 2017	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR BP 4095 Yaoundé	vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cinquante (29 884 050) FCFA TTC	02 mois

Le Directeur Général du bureau d'études « **FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR** » est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, 8^{ème} étage, porte 807) de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 30 Octobre 2017

Le MINISTRE

NGOLE NGWESE Philip

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°51/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR
L'AUTORISATION N°003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4 DU 08 MAI 2017 POUR LE
DEVELOPPEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE OU « ENTREPRISE RESSOURCE
PLANNING (ERP) » A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD –
EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	COMPLEXE TECHNOLOGIQUE AFRICAINE (COTAFRIC S.A.)	289 386 247	17

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°50/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°007389/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 DU 13/10/2017 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES SANITAIRES DU MARCHE CENTRAL DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	SETTCAM INTERNATIONAL SARL	52 791 975	04

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUÉ DU 16 OCTOBRE 2017**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le ministre du commerce, maitre d'ouvrage communique

Par Décision N° 00326/MINCOMMERCE/CAB du 16 Oct 2017 marché objet de l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence N° 00215/AONR/ MINCOMMERCE/CIPM-FODECC/2017 du 04 juillet 2017, relatif à la sélection d'un Bureau ou Cabinet d'Etudes compétent en vue de la réalisation de l'étude pour la mise en place d'un système de stabilisation des prix d'achat: aux producteurs et de régulation des ventes de cacao et de café, est attribué à l'entreprise CESEC SARL, pour un montant de quatre-vingt sept millions cinquante deux mille cinq cents (87 052 500) Francs CFA TTC.

Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, au Ministère du Commerce, Immeuble Rose, Sous-Direction des Echanges Commerciaux, Porte 206, en vue de parafer la Lettre-Commande y afférente.

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **CREACONSULT SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille cinq cent soixante onze (42 998 571) Francs CFA** et un délai de **six (06) mois**.

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°000024/C/DG/CMP-SCDP/2017 DU 30/10/2017 PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/DGIDEX/SEM/CIPM-SCDP/2017 RELATIF AUX TRAVAUX D'INSTALLATION D'UNE SOURCE D'ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE AU DEPOT SCDP DE BELABO.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS/ MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE .

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP du 23/10/2017 relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°024/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/201 7 portant sur les travaux susmentionnés, les résultats se présentent comme suit :

Entreprise	Montant TTC	Observations
Technique d'électricité-Froid et Acier (TEF)	17 640 056	Attributaire de la Lettre Commande: pour avoir présenté l'offre évaluée la moins disante et Remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des ritères dits essentiels ou de ceux dits éliminatoires ; Adresse : B.P 24063 Douala Yaoundé-Cameroun ; Délai d'exécution : quatre-vingt-dix (90) jours; Lieu d'exécution : centre GPL de Bonabéri.

L'établissement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés Publics) pour établissement du projet de Marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 30 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°51/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR
L'AUTORISATION N°003245/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CEA4 DU 08 MAI 2017 POUR LE
DEVELOPPEMENT D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGREE OU « ENTREPRISE RESSOURCE
PLANNING (ERP) » A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD –
EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	COMPLEXE TECHNOLOGIQUE AFRICAINE (COTAFRIC S.A.)	289 386 247	17

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°50/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE GRE A GRE SUR L'AUTORISATION N°007389/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA3 DU 13/10/2017 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE TOUS LES SANITAIRES DU MARCHE CENTRAL DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	SETTCAM INTERNATIONAL SARL	52 791 975	04

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°49/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°79/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	NOUDICAM PLUS	134 793 808	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

COMMUNIQUE N°0521/C/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17 DU 30 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0462/AONR/MINFOF/CMPPM/17 DU 05 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION DE L'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIABLE (ACNP) DU GUIBOURTIA SPP (BUBINGA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par **Décision n°0555/D/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17 du 30 octobre** portant attribution de la lettre commande relative à la sélection d'un bureau d'études chargé de la formulation de l'Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP) du **GUIBOURTIA SPP (BUBINGA)**, le bureau d'études « **FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR** » est déclaré adjudicataire de ladite lettre commande, ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	BUREAU D'ETUDES	MONTANT	DELAI D'EXECUTION
BUDGET DU FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER Exercice 2017	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR BP 4095 Yaoundé	vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cinquante (29 884 050) FCFA TTC	02 mois

Le Directeur Général du bureau d'études « **FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR** » est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, 8^{ème} étage, porte 807) de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement du projet de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 30 Octobre 2017

Le MINISTRE

NGOLE NGWESE Philip

MINISTERE DU COMMERCE

DÉCISION N° 00326/MINCOMMERCE/CAB DU 16 OCT 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00215/AONR/HINCOMMERCE/CIPM-FODECC/2017 DU 04 JUILLET 2017 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN BUREAU OU CABINET D'ÉTUDE COMPÉTENT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE STABILISATION DES PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS ET DE RÉGULATION DES VENTES DE CACAO ET DE CAFÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le ministre du commerce,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 095/11 du 27 juillet 1995 modifiée et complétée par la loi n° 2004/025 du 03 décembre 2004 portant organisation du commerce du cacao et du café ;

Vu la Loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la Loi n° 2016/018 du 14 décembre 2016 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2006/085 du 09 mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao-Café ;

Vu le Décret n° :2011/408 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret n° 215/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n° 016/ MINMAP du 11 novembre 2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés (CIPM) auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et Entreprise du secteur Public et Parapublic ;

Vu la Décision n° 1442/D/MINMAP du 11 août 2014 constatant à titre transitoire la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Fonds de Développement des filières Cacao et Café ;

Vu la Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et aux Organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

Considérant la proposition d'attribution du Président de la CIPM-FODECC du 09 octobre 2017 ;

Considérant le budget du FODECC pour l'exercice 2017 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1.- Est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°00215/A0NO/MINCOMMERCE/CIPMFODECC/2017 du 04 juillet 2017 concernant la sélection d'un Bureau ou Cabinet d'études compétent en vue de la réalisation de l'étude pour la mise en place d'un système de stabilisation des prix d'achat aux producteurs et de régulation des ventes de cacao et de café, l'entreprise CEDEC SARL, BP 383 Yaoundé.

Article 2.- Le responsable de ladite entreprise est invité à se présenter, dès publication de la présente décision, au Ministère du Commerce, Immeuble Rose, Sous-Direction des Echanges Commerciaux, Porte 206, pour l'établissement du marché correspondant.

Article 3.- Les dépenses issues de l'exécution des travaux du présent marché seront payées dans le budget du FODECC, exercice 2017 - Imputation : 20 11 01 244.

Article 4.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 16 Octobre 2017

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 112/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 AVRIL 2017 POUR L'ACHAT DES PNEUS ET ACCESSOIRES POUR ENGINS LOURDS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°05/AONO/CUD/CIPM/2017 du 03 avril 2017 relatif pour l'achat des pneus et accessoires pour engins lourds;
- Vu le rapport d'analyse y relatif du _____ 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
- Vu le procès-verbal de la séance du 12 mai 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu la proposition d'attribution N°008/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 17 mai 2017 ;
- Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC	Délai
		(en FCFA)	
Unique	BESHAKA SARL BP :6727 Douala Tél. : (237 679 79 22 37)	Soixante neuf millions trois cent trente cinq mille cinquante un (69 335 051) Francs CFA	Trente (30) Jours

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 115/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 62/AONO/CUD/CIPM/2017 du 01 août 2017 relatif pour l'étude en vue de l'aménagement des cheminements piétons dans la ville de Douala;
- Vu le rapport d'analyse y relatif du _____ 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
- Vu le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu la proposition d'attribution N°071/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 15 septembre 2017 ;
- Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	CREACONSULT SARL BP : 11735 Douala Tél. : (237 699 51 95 85	Quarante deux millions neuf cent quatre vingt dix huit cinq cent soixante onze (42 998 571) Francs CFA	Six (06) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 113/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 79/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°79/AONR/CUD/CIPM/2017 du 06 septembre 2017 relatif pour les travaux de remplacement des Diofits à Sodium par les Led;
- Vu le rapport d'analyse y relatif du 06 octobre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
- Vu le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu la proposition d'attribution N°078/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 11 octobre 2017 ;
- Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	NOUDICAM PLUS SARLBP : 15190 DoualaTél. : (237) 699 68 36 16	Cent trente quatre millions sept cent quatre vingt treize mille huit cent huit (134 793 808) Francs CFA	Cinq (05) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 25 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°0024-17/DA/DG/CMP-SCDP/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP) /Maitre d'Ouvrage,

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la circulaire 0001/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat. des Etablissements Publics Administratifs. des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert 024/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2017,

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du Marché relatif aux travaux de construction des installations des aires d'exercices du Centre de Formation à la Sécurité Industrielle de Douala.

Adresse	Lieu d'exécution	Montant corrigé TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
B.P : 24063 Douala- Cameroun	Dépôt SCDP de Belabo	17 640 056	Quatre-vingt? cinq (85) jours

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet du Marché y relatif./-

DOUALA le 30 Octobre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 57/17

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Monsieur le Président,

J'accuse réception du procès-verbal des travaux de notre Commission de Passation des Marchés tenue le 02 Octobre 2017 et j'attribue au soumissionnaire **General Engineering Systems (G.E.S) B.P 12 525 Douala**, la commande objet de l'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N° 57/17/AOIO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un groupe électrogène de 1500 KVA à la SODECOTON, sur la base des données suivantes:

- Objet :Fourniture d'un groupe électrogène de 1500 tr/m.n, 400/230V, 1500 KVA moteur de marque MITSUBISHI et alternateur HIMOINSA à la SODECOTON ,
- Montant de l'offre TTC : **218 811 583 FCFA** ;
- Lieu de livraison : Magasin Transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délai de livraison : 90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

GAROUA le 1 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 58/17

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception du procès-verbal des travaux de notre Commission de Passation Marchés tenus le 03 Octobre 2017 et j'attribue au soumissionnaire **Système & Applications Electroniques (S.A.E) B.P. 1731 Douala**, la commande objet de l'appel d'offres internationale ouvert en procédure d'urgence N°58/17/AOIO/SDCC/CIPM portant sur la fourniture d'un groupe électrogène de 1250 KVA à la SODECOTON, sur la base des données suivantes :

- Objet :Fourniture d'un groupe électrogène de 1500 tr/min, 400/230V, 1250 KVA moteur de marque ELCOS à la SODECOTON ,
- Montant de l'offre TTC : **155 243 824 ECFA** ;
- Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délai d'exécution : **120 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

GAROUA le 1 Novembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 59/17

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception du procès-verbal des travaux de notre Commission de Passation des Marchés tenus le 04 Octobre 2017 et j'attribue au soumissionnaire **ETS ROC CONSULTING Tél : 694 066 285 Yaoundé**, la commande objet de l'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N°59/17/AOIO/SDCC/CIPM pour la fourniture d'un groupe électrogène de 1500 tr/min, 400/230V, 1022 KVA en Stand-By moteur de marque FG WILSON et alternateur HIMOINSA à la SODECOTON, sur la base des données suivantes;

- Objet : Fourniture d'un groupe électrogène de 1500 tr/min, 400/230V, 1022 KVA en Stand-By moteur de marque FG WILSON et alternateur HIMOINSA à la SODECOTON ;
- Montant de l'offre TTC : **157 410 000 FCFA** ;
- Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délai de livraison : **90 jours** à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Je vous prie d'agréer. Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

GAROUA le 31 Octobre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOHAMADOU BAYERO

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

DECISION N°0555/D/MINFOF/SG/DAG/SDBM/SMA/17 DU 30 OCTOBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA SELECTION D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION DE L'AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIALE (ACNP) DU GUIBOURTIA SPP (BUBINGA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

VU l'Avis d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence **N°0462/AONR/MINFOF/CMPM/17 DU 05 octobre 2017** relatif à la sélection d'un bureau d'études chargé de la formulation de l'Avis de Commerce Non Préjudiciable (ACNP) du **GUIBOURTIA SPP (BUBINGA)**.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le bureau d'études « **FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR** » est déclaré adjudicataire de la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé, ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	BUREAU D'ETUDES	MONTANT	DELAI D'EXECUTION
BUDGET DU FONDS SPECIAL DE DEVELOPPEMENT FORESTIER Exercice 2017	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR BP 4095 Yaoundé	vingt-neuf millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cinquante (29 884 050) FCFA TTC	02 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Octobre 2017

Le MINISTRE

NGOLE NGWESE Philip

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 114/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°11/DC/CUD/CIPM/2017 DU 17 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DES LUBRIFIANTS A LA DIRECTION DE L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES DES RESEAUX ET DE LA MOBILITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;
- Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la Demande de Cotation n°11/DC/CUD/CIPM/2017 du 17 août 2017 relatif pour la Fourniture du Matériel des Lubrifiants à la Direction de l'Entretien et des Infrastructures routières des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;
- Vu la proposition d'attribution N°068/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 15 septembre 2017 ;
- Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	ETS LEADERS BP :... Douala Tél. : (237)	Trente neuf millions quatre cent huit mille cinq cent quarante huit (39 408 548) Francs CFA	Trente (30) Jours

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !